

NOTES D'ENQUETE

REIMS (51) 23.01.1981

1 – CONTEXTE DE REEXAMEN DU CAS

Le GEIPAN continue à publier l'ensemble de ses archives sur son site public www.geipan.fr

Dans ses publications, figurent des cas anciens classés à l'époque en cas de type « C » et qui font aujourd'hui l'objet d'un réexamen. Celui-ci n'a pas pour but de diminuer ou augmenter telle ou telle catégorie de classement mais d'être plus pertinent dans les conclusions.

Grâce à de nouveaux moyens techniques (logiciels) et à l'expérience d'enquête acquise depuis toutes ces dernières années, ce réexamen aboutit quelquefois à de nouvelles remarques voire à un changement de classification explicité dans une note d'enquête.

Ce cas d'observation fait partie de cas classés « C » par le GEPAN.

2 – DESCRIPTION DU CAS

Le 23 janvier 1981 vers 21h05, une personne circulant à cyclomoteur dans la rue du 106^{ème} Régiment d'Infanterie à REIMS (51) aperçoit dans le ciel une forme ronde ressemblant à un gros soleil.

Le témoin contacte la gendarmerie locale le lendemain.

L'enquête menée sur place ne permet pas de trouver d'autre information.

L'enquête est close dès le 30 janvier, puis transmise au GEPAN, qui le classe en PAN C.

3 – REEXAMEN DU CAS

Le témoignage et la description du phénomène sont précis, ce qui permet d'analyser le cas plus en détail.

Le témoin a quitté son emploi, situé rue du Docteur Schweitzer à Reims (51), le 23 janvier 1981 vers 21h00. Quelques minutes plus tard, il emprunte à cyclomoteur la rue du 106^{ème} Régiment d'Infanterie afin de regagner son domicile. C'est là que son attention est attirée par le PAN. Le témoin le situe en direction du dépôt Nord de la SNCF, ce qui indique que le PAN est vu en direction de l'Est (Figure 1).

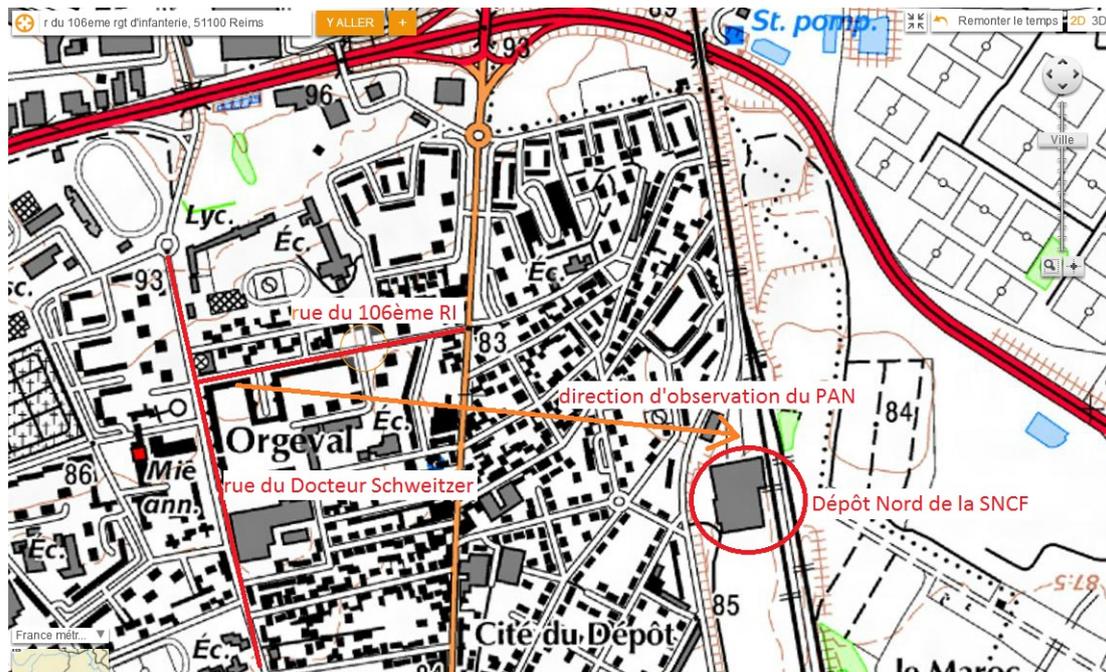


Figure 1 : Géoportail – reconstitution du lieu et direction d’observation du PAN

L’observation est assez courte, durant une minute environ.

Le PAN est décrit comme « *une lueur de forme ronde, ressemblant à un gros soleil de laquelle une lumière orangée se dégageait* ». Le témoin a été surpris par son volume et sa lueur, ce qui signifie que le PAN avait un diamètre apparent important et était très lumineux. La forme du PAN n’a pas évolué au cours de l’observation.

La hauteur angulaire du PAN est faible, puisqu’il est masqué au cours de l’observation par les immeubles de la rue.

Le témoin ne fournit aucune indication météorologique. Il précise néanmoins avoir circulé à allure modérée « *en raison du temps* », ce qui indique soit un ciel pluvieux, soit une route gelée, l’observation se faisant en hiver.

La station météo la plus proche ayant conservée des archives pour la date de l’observation est celle de Reims-Champagne (51), distante de moins de 4 km. Celle-ci indique la présence d’un brouillard glacé (température de $-1,0^{\circ}\text{C}$) à 22h00, ce qui est cohérent avec les dires du témoin. Il est cependant précisé que l’épaisseur de ce brouillard ne réduit pas la visibilité, qui était alors moyenne (3,5 km de visibilité horizontale) (Figure 2).

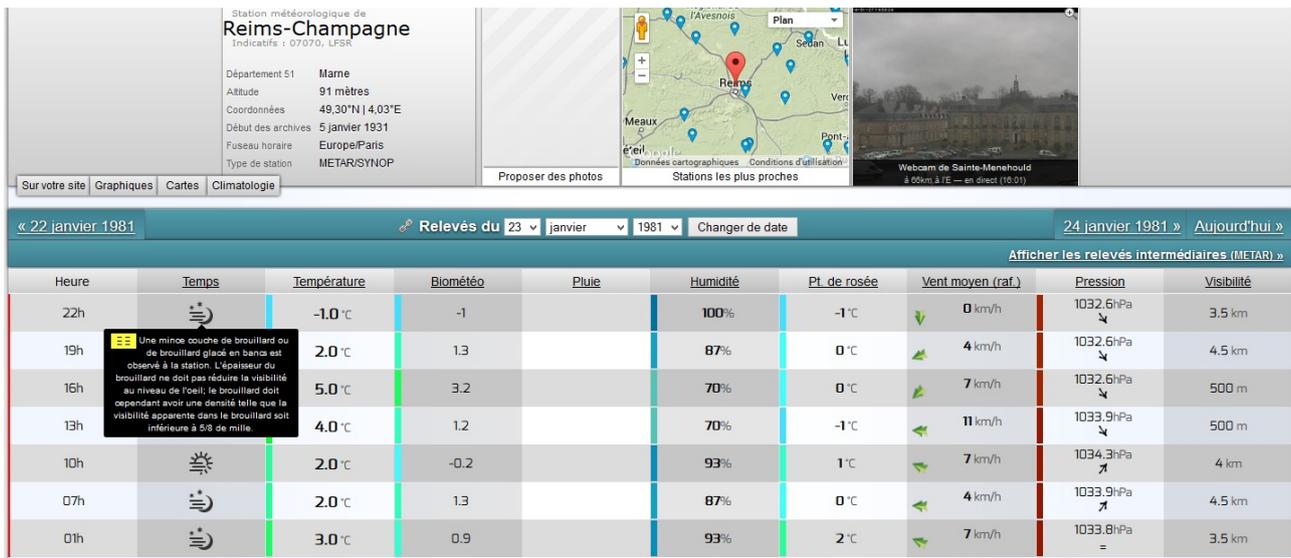


Figure 2 : relevés météo pour la station de Reims-Champagne (image : Infoclimat.fr)

4 – RECHERCHE D'UNE HYPOTHESE EXPLICATIVE

Une hypothèse envisagée : l'observation astronomique.

La description du PAN, immobile pendant une minute environ, est assez caractéristique d'une méprise astronomique.

Les quelques détails fournis par le témoin permettent d'affiner l'hypothèse, car la description du PAN ressemble à une description de la Lune, lors de son lever (puisque vue vers l'Est) : « *cette forme lumineuse pouvait ressembler à un soleil au lever en raison de sa grosseur et surtout de sa luminosité* ».

Une vérification via Stellarium pour Reims pour le 23 janvier 1981 à 21h05 montre effectivement la présence de la Lune au lever dans le secteur de ciel observé (Figure 3).



Figure 3 : Stellarium – reconstitution du ciel de l'observation

L'hypothèse envisageable d'une méprise avec la Lune est confortée par la forme du PAN, cohérente avec celle de la Lune alors en phase gibbeuse, trois jours après la Pleine Lune.

Il est à noter que l'azimut de la Lune à son lever (77°) est très proche de l'axe de la rue du 106^{ème} RI, orientée vers l'azimut 79° (Figure 4).

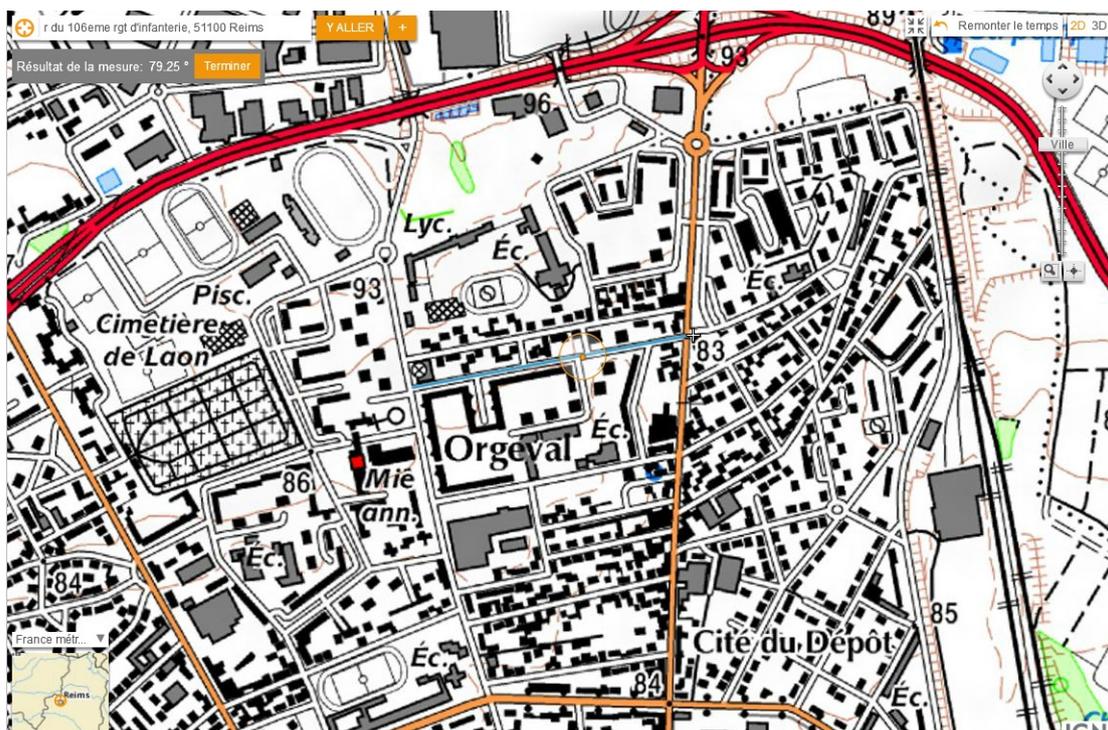


Figure 4 : Géoportail – mesure de l'axe de la rue du 106^{ème} RI

La couleur du PAN est tout à fait caractéristique de la Lune à son lever.

Le fait que le PAN ne soit plus visible en fin d'observation peut s'expliquer par la présence de bâtiments ou d'un banc de brouillard pouvant masquer la Lune.

Bien que le ciel présente des éclaircies, le témoin ne mentionne pas la présence de la Lune, alors qu'elle était en train de se lever dans l'axe qu'il indique. La parfaite cohérence entre la position vraie de la Lune et la localisation et la description du PAN fournies par le témoin ne laisse pas de doute sur la méprise.

5 – CONCLUSION

Ce cas est peu consistant (témoin unique, observation courte), la description du PAN observé est assez précise. La sincérité et la crédibilité du témoin n'ont jamais été mises en doute.

Le phénomène décrit présente beaucoup de caractéristiques communes (forme, taille, couleur) avec un objet astronomique parfaitement connu : la Lune à son lever.

De plus, la Lune était bien présente sur la zone du ciel observée.

Ce n'est pas la perception visuelle du témoin qui est en cause, mais l'interprétation que le témoin fait de son observation à travers son ressenti (fatigue, conduite de nuit sur un sol gelé, présence de brouillard).

Dans la classification actuelle du GEIPAN, ce cas d'étrangeté faible est classé « A », observation liée avec une méprise avec la Lune.